

PROCES VERBAL
DE LA COMMUNE DE LE CABANIAL
Séance du 17 MARS 2023

Convocation du 09 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois le 17 mars à 20 h 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune s'est réuni par convocation du 09 mars 2023 en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Thierry ROUVILLAIN, Maire.

Présents : Thierry ROUVILLAIN- SOULIE Fabienne- Guillaume POUJOL-Nathalie AGAR-Julien BARZI-Isabelle BRUNO-Odette FAGET-Vincent DE CONTI -Éric SAZY-Florent TAFFARELLO.

Excusé : Maurice BARDIER,

Invitée : Isabelle NARCISSE

Secrétaire de séance : Fabienne SOULIE

Monsieur le Maire ouvre la séance la séance et appelle les remarques éventuelles sur le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 10 février 2023 qui est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire présente au Conseil la préparation du budget primitif 2023 article par article pour la section d'investissement et de fonctionnement.

Il fait le point sur les dossiers de subvention pour l'Aménagement Centre Bourg et présente le taux des taxes locales.

Madame SOULIE explique l'augmentation des frais de fonctionnement du projet du budget des Ecoles qui est conséquente.

Monsieur POUJOL fait le point sur les locations et informe d'un changement de locataire à l'appartement rue de la Mairie.

Monsieur DE CONTI fait le compte rendu de la dernière réunion du Syndicat Départemental d'Electricité et informe de l'avancement des travaux de l'éclairage public.

Le budget primitif sera voté le 7 avril prochain.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les projets d'implantation d'entreprise sur la zone d'activité du Cabanial.

La séance est levée à 22 h 40

